

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 8 septembre 2026, à 19 h

En salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Présences

Membres avec droit de vote

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| • Lyse Pelletier | Présidente |
| • Hugo Chouinard | Vice-président (en ligne) |
| • Linda Duchaine | Secrétaire |
| • Samuel Clavet | Trésorier |
| • Catherine Gaudette | Administratrice |
| • Sylvie Proulx | Administratrice |
| • Louis Lavallée | Administrateur |
| • Christian Gagnon | Administrateur |
| • Coralie Gautier | Administratrice (en ligne) |
| • Albert Nyebe Hiol | Administrateur |

Membre sans droit de vote :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Marie-Josée Asselin | Conseillère municipale
District Loretteville – Les Châtel |
|-----------------------|--|

Absences

- | | |
|-------------------|-----------------|
| • Diane Corriveau | Administratrice |
|-------------------|-----------------|

Autres présences

- | | |
|--------------------|---|
| • Dominique Gagnon | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec |
|--------------------|---|



- Alexandre Côté
Directeur de division, Service du transport et de la mobilité intelligente, Ville de Québec
- Thayra Garcia
Ingénieure, Service du transport et de la mobilité intelligente, Ville de Québec
- Mathieu Ouellet
Technicien à la circulation et au transport, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées précédemment, quatorze (14) personnes participent à ladite assemblée en salle (10) et en ligne (4).

Ordre du jour – tel qu’adopté

5^e assemblée ordinaire du conseil d’administration

Le mardi 8 septembre 2026, à 19 h

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l’assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour	19 h 01
3. Présentation de la Ville sur le nouvel aménagement de l’École secondaire Roger-Comtois	19 h 05
4. Période d’information de la conseillère municipale	19 h 40
5. Période de questions et commentaires du public	19 h 50
6. Retour sur le Plan d’action du conseil de quartier 2026-2028 ■ 6.1 Présentation d’une nouvelle version ■ 6.2 Résolution à la suite du sondage de mars ■ 6.3 Remerciement aux citoyens ayant répondu au sondage	20 h 00
7. Dossiers concernant le quartier ■ 7.1 Sécurité sur le corridor des Cheminots (suivi) ■ 7.2 Programme Équimobilité (suivi) ■ 7.3 Bâtiment pour le regroupement d’organismes communautaires (suivi) ■ 7.4 Terrains des berges de la rivière St-Charles (suivi)	20 h 15
8. Dossiers concernant le conseil de quartier ■ 8.1 Projet <i>Chauve-souris</i> (suivi) ■ 8.2 Petit journal de Loretteville (suivi) ■ 8.3 Motion de félicitations UNESCO (suivi) ■ 8.4 Projet dans le cadre du Programme de sécurité routière	20 h 45
9. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2026	21 h 00
10. Correspondance	21 h 05
11. Trésorerie	21 h 10

- 11.1 État de compte et paiements
- 11.2 Problème lié au compte de la banque TD

12.	Varia	20 h 15
13.	Fin de l'assemblée	21 h 20



Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en relations publiques de la Ville, aux présentateurs du point 3 ainsi qu'aux personnes présentes en salle et en ligne.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lise Pelletier en fait la lecture à l'assemblée.

Sur proposition de Louis Lavallée, appuyée par Sylvie Proulx, l'ordre du jour de la 5^e assemblée de l'année 2026 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Présentation de la Ville sur le nouvel aménagement de l'école secondaire Roger-Comtois

Alexandre Côté et Mathieu Ouellet, du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec ont présenté l'aménagement temporaire de circulation autour de l'école secondaire Roger-Comtois afin de gérer l'augmentation des déplacements liée au nouveau pavillon, puis ont répondu aux préoccupations des résidents sur la sécurité, le stationnement et les traverses.

Contexte De Circulation: L'école accueille plus de 3 000 élèves après l'ajout d'un nouveau pavillon pouvant accueillir plusieurs centaines d'élèves supplémentaires.

Problèmes Observés: Les périodes d'entrée et de sortie génèrent de nombreux conflits entre piétons, automobilistes, autobus scolaires, autobus du RTC et cyclistes. Les élèves traversent parfois en diagonale, les parents s'immobilisent dans les bandes cyclables et certains véhicules effectuent des demi-tours ou bloquent la circulation sur le boulevard des Étudiants.

Mesures Temporaires: La Ville a ajouté des débarcadères de 10 minutes sur les rues des Nobles, Brousseau et Albert-Trudel, renforcé l'interdiction de stationnement sur le boulevard



des Étudiants, installé une clôture centrale pour imposer les virages à droite, ajouté des traverses piétonnes et des délinéateurs cyclables, puis déplacé un arrêt du RTC.

Traverses et sens de circulation: La traverse devant le nouveau pavillon vise à répartir les élèves entre les deux côtés de la rue et à réduire la surcharge du trottoir de deux mètres. L'entrée et la sortie à droite pour les autobus et les automobilistes peuvent occasionner un surplus de circulation dans les rues voisines, mais la mesure est testée temporairement pour en mesurer les effets.

Suivi et solution permanente: La Ville poursuivra les comptages et observations à l'automne, notamment lorsque les travaux de l'école seront davantage avancés, en coordination avec l'école, le centre de services scolaire et les services responsables de la réglementation. Une solution hivernale sera conçue, puis un aménagement permanent plus fonctionnel et esthétique pourrait être implanté l'année suivante.

Préoccupations des résidents :

- **Feux et panneaux:** La possibilité d'installer un feu pour piétons, un miroir, un arrêt ou une passerelle a été discutée. Les représentants ont expliqué que les débits de circulation et les règles provinciales ne justifient pas actuellement un feu ou un arrêt, et qu'un arrêt sur une rue peu achalandée pourrait créer un faux sentiment de sécurité. Les nouveaux comptages pourront toutefois modifier l'analyse.
- **Résidents de la rue Des Nobles:** Trois personnes qui résident sur la rue des Nobles ont décrit les répercussions de la nouvelle circulation et du stationnement; difficultés d'accès aux entrées, attroupements dans le milieu de la rue, présence d'élèves sur les terrains-avant, déchets laissés dans les cours-arrières, coupes d'arbres non prévues. De plus la signalisation pour le stationnement autorisé seulement du côté ouest de la rue n'est pas très visible.
 - Madame Asselin fera un suivi à cet effet.
 - Madame Duchaine contactera les intervenants de la maison des jeunes *Altern'Actifs* 12-35 pour vérifier s'ils peuvent faire une activité de sensibilisation auprès des jeunes afin qu'ils respectent les règles sur la rue des Nobles.
- **Débarcadère scolaire:** Nous avons demandé si la Ville pouvait proposer ou financer un débarcadère sur le terrain gazonné en face de l'école. Marie-Josée Asselin explique que la Ville ne peut pas investir directement sur un terrain privé et qu'aucune réglementation n'oblige actuellement le Centre de services scolaire à créer cet aménagement; une collaboration, une lettre au conseil d'établissement ou une demande de financement auprès des autorités compétentes pourraient être envisagées.



4. Période d'information de la conseillère municipale

Association des gens d'affaires

L'association reprend de l'activité et devrait redevenir le principal porteur des projets d'animation et de mise en valeur commerciale. Un seul local reste disponible sur Racine actuellement, ce qui témoigne d'une belle réussite pour la dynamisation de cette artère commerciale.

Terrain Irving

La Ville prévoit l'acquérir après la décontamination réalisée par Irving, puis l'affecter à un projet communautaire. Comme le terrain n'appartient pas encore à la Ville et que son usage n'est pas arrêté, des consultations publiques sont prévues dans les prochains mois avec les citoyens, commerçants, organismes et autres partenaires, entre autres Wendake.

Terrain à côté du Piolet

Le projet initial d'agrandissement du Piolet ne sera plus possible dans les conditions actuelles. Le terrain demeure lié à un prêt municipal. Madame Asselin est en lien avec la direction du Piolet à ce propos.

5. Période de questions et commentaires du public

Marché de proximité

Une résidente propose cette option sur le terrain Irving. Un tel projet exige un organisme porteur, des bénévoles, de l'électricité et une organisation durable; le programme municipal de soutien aux marchés de proximité pourrait fournir un levier de financement. Lors de la consultation publique pour le terrain Irving, cette option pourra être partagée avec les autres participants.

Itinérance et prévention du vandalisme

Même si ces deux situations ne sont pas nécessairement liées, les membres du conseil reconnaissent les préoccupations des commerçants et des résidents concernant l'itinérance et le vandalisme.

- Pour l'itinérance, une table de concertation réunissant divers intervenants (organismes communautaires, employés municipaux, policiers, etc.) travaille sur la cohabitation et les solutions liées à l'itinérance.

- Signalement des incidents: Les citoyens et commerçants sont invités à utiliser le formulaire en ligne du service de police même pour des dommages mineurs. Les signalements permettent de documenter les secteurs touchés et d'orienter les interventions.

6. Retour sur le Plan d'action du conseil de quartier 2026-2029

6.1. Présentation d'une nouvelle version

Résolution 26-CA-11 – Adoption du plan d'action du conseil de quartier de Loretteville 2026-2029

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par Samuel Clavet, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte le Plan d'action 2026-2029, tel que partagé, sur dispense de lecture.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le document sera publié sur la page Web de la Ville ainsi que sur la page Facebook du conseil de quartier.

6.2. Résolution à la suite du sondage de mars

Une résolution fondée sur les préoccupations localisées du sondage de mars, notamment celles associées à des rues ou à des secteurs précis, sera transmise à la Ville. Celle-ci sera publiée sur notre page Facebook par l'entremise du site loretteville.ca

Résolution 26-CA-12 – Présentation à la Ville des préoccupations citoyennes recueillies lors d'un sondage mené préalablement à l'adoption du plan d'action du conseil de quartier de Loretteville

Sur proposition de Christian Gagnon, appuyé par Albert Nyebe Hiol, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville transmette à la Ville les préoccupations citoyennes recueillies lors du sondage mené préalablement à l'adoption du plan d'action 2026-2029. Résolution adoptée à l'unanimité.



Libellé de la résolution :

La résolution générale ici transmise à la Ville découle du sondage que nous devons effectuer pour élaborer le plan d'action 2026-2029 du conseil de quartier de Loretteville. Plus de 320 citoyens et citoyennes ont répondu au sondage mené en mars 2026 pour identifier leurs besoins et leurs préoccupations.

Ces demandes exprimées par les citoyens visent à améliorer et à construire différents aménagements socio-économiques et à améliorer leur vie de quartier.

Les demandes adressées au conseil de quartier lors de ce sondage et, par le fait même, à la Ville de Québec relèvent de différents domaines :

- Sécurité routière
- Mobilité active et durable
- Développement et aménagement local
- Qualité de vie et sentiment d'appartenance

Sécurité routière

- **Améliorer la sécurité routière sur :**
 - Boulevard Valcartier
 - Rue de l'Hôpital
 - Rue Albert-Trudel + trottoirs
 - Angle rues Racine-Caron
 - Rue des Nobles
 - Angle rues Racine-des Nobles (passage piéton ou lumière piétonne)
 - Angle rue Verret-Arthur-Dion
 - Angle rue Racine-boulevard Valcartier
 - Carrefour rue Verret-boulevard de l'Ormnière
 - Abords du CPE à l'angle des rues Racine-Albert-Trudel
 - Traverse de la rue Racine du stationnement de l'ancienne caserne à la pharmacie

Mobilité active et durable

- **Améliorer l'offre de transport en commun :**
 - Desservir la rue Racine par un métrobus 804
 - Augmenter la fréquence des autobus lors des heures de pointe
 - Prolonger l'itinéraire du Flexibus jusqu'à la rue Chauveau et couverture complète de tout le district de Loretteville-les Châtel
- **Améliorer la sécurité des pistes cyclables**
 - Ensemble des bandes et corridors cyclables, surtout dans les corridors scolaires



- Piste cyclable de la rue de la Rivière-Nelson
 - **Ajouter des pistes cyclables :**
 - Piste cyclable sur le boulevard Valcartier
 - Piste cyclable sur Mgr Cooke jusqu'à Val-Bélair
- Développement socio-économique du quartier**
- **Revitaliser et dynamiser la rue Racine :**
 - Rue piétonne l'été
 - Agencement des façades
 - Revitalisation des vieux bâtiments
 - Diversification de l'offre commerciale
 - Installation d'un panneau lumineux d'information
 - **Réaménager des rues :**
 - Pavage de la rue Boucher
 - Améliorer le chemin Gabriel-Lalemant- rue de l'Hôpital
 - Ajouter un terre-plein sur la rue Claude-Dablon
 - Mieux déneiger la rue Yves-Thériault très fréquentée par les étudiants
 - **Qualité de vie et sentiment d'appartenance**
 - Ajouter des cours de natation
 - Ajouter des haltes (bancs, tables) le long du sentier linéaire de la rivière St-Charles
 - Ajouter des parcs avec bancs
 - Installer des jeux d'eau à l'école La Source
 - Installer des parcs pour enfants de 1 à 5 ans
 - Installer des modules de jeux près du centre Denis-Giguère
 - Ajouter des terrains de basket, volleyball, skate parc, pump track, jump line
 - Favoriser la venue d'équipes sportives professionnelles ou semi-pro

6.3. Remerciements aux citoyens ayant répondu on sondage

Un message a été publié sur notre page Facebook; *Nous remercions toutes les personnes de Loretteville qui ont exprimé leurs priorités et leurs besoins, lors du sondage de mars dernier, pour notre communauté.*



7. Dossiers concernant le quartier

7.1. Sécurité sur le corridor des Cheminots

Deux citoyens de Loretteville travaillent sur un dossier concernant la sécurité des piétons sur le corridor des Cheminots et pourraient présenter leurs constats au conseil municipal. Le Conseil de quartier serait disposé à les appuyer et transmettra les informations pertinentes au responsable de la sécurité routière, Éric Courtemanche-Baril, conseiller municipal.

7.2. Programme Équimobilité

Sylvie Proulx et Linda Duchaine travailleront sur un document préparé par Émilie Frémont du TRAAQ. Il s'agit d'un tableau répertoriant les différents commerces autour de Loretteville, qui offrent un service de vente de cartes du RTC. Cela nous permettrait ultimement de demander au RTC qu'un de ces commerces devienne un centre de services du RTC.

7.3. Bâtiment pour le regroupement d'organismes communautaires

Madame Asselin nous informe qu'il n'y a pas de développement pour le moment. Le mouvement La Pieuvre chapeaute ce dossier pour le territoire de la Haute St-Charles. Madame Asselin nous informe qu'un HACKATHON¹ sera mis sur pied, avec différents intervenants (ex : étudiants, personnel de la Ville, compagnies d'assurances...) pour voir comment nous pourrions convertir un bâtiment de la Ville malgré les nombreuses contraintes auxquelles nous faisons face lors des rénovations et des changements de vocation.

7.4. Terrain des berges de la rivière Saint-Charles

- **Empiètements privés :** La Ville communiquera avec les propriétaires de quelques terrains dont les aménagements empiètent sur des terrains municipaux, dans toute la ville. Des plantations et d'autres interventions viseront à rendre l'accès aux secteurs non publics plus difficile et une direction municipale coordonnera désormais les dossiers d'empiètement. Un bilan de la surveillance et des plantations est prévu autour des terrains concernés.

¹ Définition : événement collaboratif et intensif où des participants se réunissent pendant une courte période (souvent 24 à 48 heures) pour concevoir et développer un projet innovant



- **Potentiel culturel** : Une citoyenne propose de transformer le bâtiment du Château d'eau en musée ou en lieu culturel. Malgré le potentiel historique du site, Marie-Josée Asselin précise qu'il demeure utilisé par la Ville. Il est proposé de vérifier les possibilités avec Mario Lussier de la Société d'histoire de La Haute-Saint-Charles, notamment pour documenter l'ancien moulin et l'évolution de la rivière.
- **Contraintes de sécurité** : Rappelons que le Château d'Eau est lié à la prise d'eau de la rivière et à l'usine de filtration, ce qui limite les visites. Madame Asselin explique que les risques liés à la sécurité des infrastructures et aux cyberattaques ont mené la Ville à restreindre les informations publiques sur les installations d'eau potable.

8. Dossiers concernant le conseil de quartier

8.1. Projet Chauve-souris

- **Résultat de l'activité** : La soirée a compté 68 inscriptions sur un nombre de place de 40 participants. Comme l'activité a eu lieu tard dans la saison et qu'ainsi, la présence des chauves-souris étaient limitées, une prochaine édition devrait être organisée plus tôt dans l'été. La présentation du documentaire sur les chauves-souris fut très appréciée.
- **Utilisation du solde** : Environ 3 000 \$ des 4 000 \$ de la subvention ont été dépensés, laissant 1 000 \$. Le Conseil choisit de conserver ce montant pour contribuer au panneau de sensibilisation, plutôt que de financer une table animée par des biologistes à la mascarade d'Halloween.
- **Prochaine demande** : Dominique Gagnon nous transmettra les dates de dépôt du programme de subvention 2027 afin que le Conseil puisse planifier un éventuel projet à l'avance. Il serait apprécié d'avoir plus de temps pour faire une demande.

Catherine Gaudette est chaleureusement remerciée pour son implication dans ce dossier.

8.2. Le Petit journal de Loretteville

Hugo Chouinard, responsable de ce dossier, a mis le projet du Petit Journal sur pause afin d'évaluer une initiative médiatique portée par une citoyenne qui projette de reprendre un projet



de journal papier sur notre territoire. Une collaboration pourrait être mise en place éventuellement.

Le Petit Journal sera dorénavant en format numérique.

8.3. Motion de félicitations UNESCO

Marie-Josée Asselin va vérifier si notre résolution a été reçue à la Ville.

8.4. Projet dans le cadre du programme de sécurité routière

- **Projet pour les jeunes** : À la suite d'accidents de la route mortels impliquant d'anciens élèves de l'école secondaire Roger-Comtois, Catherine Gaudette propose une collaboration avec cette école afin de mettre sur pied des activités de sensibilisation à la vitesse et à la conduite sécuritaire. Des options comme une voiture accidentée, une unité mobile ou un camion d'angles morts ont été évoquées. Lyse Pelletier apporte aussi une suggestion de projet visant la sécurité pour les personnes âgées.
- **Échéancier et porteur** : La date limite de la demande au programme de sécurité routière est le 30 novembre et le financement peut atteindre 3 000 \$ par organisme. Le Conseil doit déterminer d'ici sa rencontre d'octobre qui portera le dossier et s'il privilégiera un projet avec Roger-Comtois ou un projet pour les aînés.

9. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2026

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par Catherine Gaudette, le procès-verbal de la 4^e assemblée de l'année 2026 est adopté à l'unanimité, sur dispense de lecture. Une correction est apportée au nom de famille de Coralie Gautier, administratrice.

10. Correspondance

Aucune.



11. Trésorerie

11.1. État de compte et paiements

Au moment de cette assemblée, un solde de 6 646.03 \$ réparti comme suit :

- 2 543,58 \$: budget de fonctionnement
- 102,45 \$: sécurité routière
- 4 000 \$: projet de biodiversité

Samuel Clavet précise que nous n'avons pas de frais mensuels ce mois-ci.

11.2. Problèmes liés au compte de la banque TD :

Un ancien dépôt automatique associé à Isabelle Duchesneau, l'ancienne trésorière, dirige encore certains de ses virements Interac vers le compte du Conseil. Isabelle Duchesneau n'a plus les accès nécessaires pour désactiver ces dépôts.

Samuel Clavet a été autorisé à vérifier les démarches possibles, notamment la désactivation du dépôt avec madame Duchesneau, l'ouverture d'un nouveau compte ou le changement d'institution financière. Il devra comparer les options et en informer le Conseil avant toute décision finale.

12. Varia

- **Page Facebook** : Linda Duchaine et Hugo Chouinard apporteront des précisions quant au contenu qu'il serait pertinent de présenter. Coralie Gautier propose de présenter les organismes de notre communauté. Linda Duchaine propose de présenter les membres du conseil de quartier, comme il a été fait pour Christian Gagnon, bénévole aux jardins communautaires. Marie-Josée Asselin en profite pour le féliciter ainsi que toute son équipe; plus de 250 livres de légumes ont été distribués pour l'aide alimentaire.
- **Élections provinciales** : Un courriel de la Ville nous a rappelé que le conseil de quartier demeure une entité impartiale.
- **Soirée des bénévoles** : Il faudra s'inscrire par le biais de la plateforme Amilia à compter du 14 septembre si nous souhaitons y participer. Différentes dates sont offertes.



13. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h30. Proposé par Lyse Pelletier appuyée par Albert Nyebel Hiol.